

**Décision du Président
Marché à procédure formalisée
Mission de contrôle technique pour l'opération d'aménagement
global « Cœur de Nogent »
EPT 2216
Titulaire : QUALICONSULT**

2022 – D – n°

187

Le Président de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois,

VU le Code de la commande publique,

VU les articles L.5211-2, L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de la commission d'appels d'offres en date du 22 septembre 2022,

CONSIDERANT que le marché pour la mission de contrôle technique pour l'opération d'aménagement global « Cœur de Nogent » fait l'objet d'un appel d'offres ouvert,

CONSIDERANT l'offre de la société QUALICONSULT sise 127 chemin des Bassins à CRETEIL CEDEX (94035),

D E C I D E

Article 1^{er}: De signer le marché relatif à la mission de contrôle technique pour l'opération d'aménagement global « Cœur de Nogent » pour un montant maximum annuel de 50.000 € HT et pour un montant global et forfaitaire de 64.740,00 € HT.

Article 2 : Le marché débutera à compter de sa date de notification pour s'achever à la réception des prestations.

Article 3 : De charger le Directeur Général des Services et Madame la responsable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Vincennes,, comptable public de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil de Territoire.

Article 4 : Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial ParisEstMarneBois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Champigny sur Marne, le 11/10/2022



Le Président

Olivier CAPITANIO

La présente délibération publiée le
Est exécutoire à la date du
En application des articles L5211-1 et
L.2131-1 du C.G.C.T.

Champigny-sur-Marne, le

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20221011-D2022-187-AR
Date de réception préfecture : 11/10/2022